

3 AVRIL 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 3 avril 2023 à 19h à la Salle du Conseil du 1, 8^e Rang, St-Jean-de-Cherbourg.

Sont présents :

Monsieur Jocelyn Bergeron, pro maire
Monsieur Maurice Gagnon, conseiller
Monsieur Jimmy Richard, conseiller
Madame Francine Michaud, conseillère
Monsieur Donald Harrisson, conseiller

Est absent :

Monsieur Herman Dumont, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jocelyn Bergeron, pro maire.

2023-04-047 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le pro maire a fait lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Michaud

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point (Varia) ouvert.

ADOPTÉE

2023-04-048 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jimmy Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

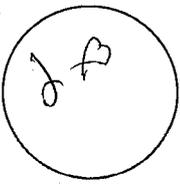
D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2023.

ADOPTÉE

2023-04-049 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon



3 AVRIL 2023

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023.

ADOPTÉE**AUCUN COMPTE PRÉSENTÉ****2023-04-050 PROJET PILOTE DE LA MRC DE LA MATANIE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a plus de directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'adopter le projet pilote de la MRC de la Matanie et d'autoriser monsieur Jocelyn Bergeron pro maire à signer l'entente.

ADOPTÉE**2023-04-051 ACHAT D'UN ORDINATEUR ET LICENCE PG**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le projet pilote avec la MRC de la Matanie et que la MRC prend en charge le volet finance l'achat d'un ordinateur et d'une licence pour PG est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jimmy Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'autoriser monsieur Jocelyn Bergeron à faire l'achat d'un ordinateur et d'une licence PG.

ADOPTÉE**2023-04-052 CHANGEMENT DE NOM POUR LES CLÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'autoriser monsieur Jocelyn Bergeron pro maire à faire changer les noms chez le serrurier pour la fabrication des clés.

ADOPTÉE**2023-04-053 CORRECTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Michaud

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'apporter la correction suivante à la résolution 2023-02-019 :

Le nom du proposeur n'étant pas monsieur Jocelyn Bergeron pro maire;
Le sujet étant le renouvellement du loyer du bureau de poste au montant de 120,00\$.

ADOPTÉE

3 AVRIL 2023

2023-04-054 TEST D'EAU À LA HALTE DES MONTAGNES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

DE demander à l'employeur municipal de faire le test d'eau au Centre récréotouristique de la Halte des Montanges.

ADOPTÉE

2023-04-055 SIGNATURE À LA BANQUE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'autoriser Monsieur Jocelyn Bergeron pro maire de faire les changements de signataire à la banque. Remplacer par direction et ses représentants.

ADOPTÉE

2023-04-056 RENOUVELLEMENT DE LA CASE AU BUREAU DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a plus de directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la case postale est dû;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Michaud

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

De renouveler la case au bureau de poste et de remettre le courrier au maire ou pro maire en absence de la directrice générale.

ADOPTÉE

2023-04-057 REPORT DES ÉLECTIONS DU 27 MAI 2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg n'a plus de directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jimmy Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

QUE Monsieur Jocelyn Bergeron pro maire demande au ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation de reporter la date des élections prévue pour le 27 mai 2023 à une date ultérieure minimum de 3 mois.

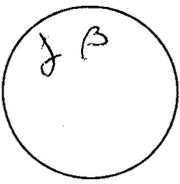
ADOPTÉE

2023-04-058 DEMANDE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE la chiffonnière ferme ses portes, le comité de développement demande si cela est possible d'avoir une partie de la salle pour faire une vente de garage (LIQUIDATION) les 14- 15 et 16 avril 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Michaud

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :



3 AVRIL 2023

D'accepter la demande du comité de développement.

ADOPTÉE

2023-04-059 RÉCUPÉRATION COMBINAISON COFFRE-FORT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Maurice Gagnon
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'autoriser Monsieur Jocelyn Bergeron pro maire de récupérer la combinaison du coffre-fort.

ADOPTÉE

2023-04-060 VARIA

2023-04-061 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le pro maire répond aux questions.

2023-04-062 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Michaud
et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

QUE la séance soit levée à 19h34.

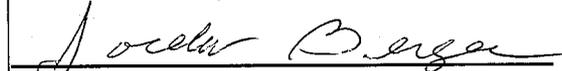
ADOPTÉE



JOCÉLYN BERGERON
Pro-Maire

Approbation des résolutions

Je, soussignée, Jocelyn Bergeron, pro maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



Jocelyn Bergeron, pro maire